



Rapport des juges en chef

Nom de l'hippodrome	Hippodrome de Grand River			
Date	Lundi 22 août 2022	Heure de départ	18 h 30	
Conditions météorologiques	Couvert (Temp. : 24 °C)			
État de la piste	Rapide			
Nombre de courses	10	Nombre de course de qualification	0	Nombre total d'inscriptions 85
Total des paris mutuels	\$285,752			
Contact vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef Jeff Minler	Juge associé Tyler Fines	Juge associé Scott Ksionzyk (à distance)
------------------------------------	------------------------------------	--

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

...

Bureau

Matthew Gregory en formation.

Ed Hensley a été autorisé à se retirer d'une course.

Courses

Course 1 – Examen du bris d'allure survenu au #7, "Talk Racy To Me". Une obstruction a été attribuée au #8, "We Shall Sea". Aucun placement n'est requis.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Examen du bris d'allure survenu au #5, "Canada First Lady", au poteau de 3/8 de mille. Une obstruction a été attribuée au #1, "Chocolateforlunch". Le #5, arrivé en 6^e position, a été placé en 8^e position.

Course 5 – "Sports Nation" a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Brett MacDonald a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle 22.05.01 (k) (ne pas régler au conserver une vitesse comparable à la classe de la course en fonction de la capacité du cheval, des conditions de la piste, de la température et des circonstances durant la course.) Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$200.

Décision #1845301

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Travis Cullen a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 25.09. Il n'a pas honoré ses engagements de courses. Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$100.

Décision #1845290

Rien d'autre à signaler.

Course 10 – Examen des pylônes pour le #2, "Artistic Pick", au poteau de 3/8 de mille. Il s'est rendu à l'intérieur des deux pylônes sans être dépassé. Aucun placement n'est requis.